

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

CENTRE SOCIAL ESCAL

Conseil d'Administration
Séance du 05 mars 2026 à 9 h 30

Délibération n°2026/03/09

Date de la convocation	26 février 2026
Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	13
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	21
Nombre de membres avec voix délibérative présents	12
Nombre de membres avec voix délibérative absents et représentés	5
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	4
Nombre de membres sans voix délibérative présents	1
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	4

Membres avec voix délibérative présents :

Collège des élus :

Mesdames Frédérique CONDET (partie en cours de débat sur la délibération 09) et Patricia POUBLANC ;
Messieurs Denis CANTIER, Frédéric COURRENT et Rémi NICOLAS ;

Collège des familles et associations :

Mesdames Caroline ALLARY, Chantal BOURNETON, Christine DEMAY, Marlène JAFFIOL, Stéphanie ROY et Monique SAEZ ;
Monsieur Antoine GIL ;

Collège de personnes publiques qualifiées :

Madame Laila ACHKAR ;

Membres sans voix délibérative présents :

Madame Isabelle LAFORGUE (Mairie de Cabrières) ;

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Collège des élus :

Mesdames Florence LIMONES, Margit LORBLANCHET, Audrey RANC (pouvoir à Patricia POUBLANC) et Martine REARD ;
Messieurs Eric PEREDES (pouvoir à Frédéric COURRENT) et Georges VIERNE (pouvoir à Frédérique CONDET) ;

Collège des familles et associations :

Madame Céline ROSZCZKA (pouvoir à Chantal BOURNETON) ;
Monsieur Alain BLASCO (pouvoir à Caroline ALLARY) ;

Membres sans voix délibérative absents, excusés et représentés :

Monsieur Benoît CHERMANE (CAF du Gard) ;
Monsieur PLUVINAGE et Madame BOSLAK (Education Nationale) ;
Monsieur Richard ARNAUD (Mairie de Bezouce) ;
Monsieur Christophe ZARAGOZA (Mairie de Lédenon) ;

Secrétaire de séance : M. Frédéric COURRENT ;

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué ;

Rapport d'Orientation Budgétaire – 2026

Rapporteur : Rémi NICOLAS

1. Aspects juridiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L-2312-1 modifié par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 – article 107 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L-5217-10-4 et D. 2312-3 ;

VU la loi n°2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques les années 2023 à 2027 ;

VU le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

VU les articles 8 et 9 des statuts de l'EPA *Centre Social ESCAL*, approuvés par délibération n°2024/06/01 du Conseil Municipal de Marguerittes en date du 5 juin 2024, relatifs aux attributions du Conseil d'Administration et du Président du Conseil d'Administration ;

CONSIDERANT la nécessité de présenter, dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget, un rapport des orientations budgétaires et de procéder à un débat d'orientation budgétaire ;

2. Eléments de contexte

Le Rapport et le Débat d'Orientation Budgétaire constituent, pour les collectivités de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs, la première étape de la construction budgétaire et un temps essentiel de la construction du budget.

Pour autant, les éléments du rapport ne constituent pas des engagements financiers mais bien une vision concrète des objectifs d'action publique et de gestion de ses finances que l'EPA Centre Social ESCAL se fixe pour l'année 2026 et les suivantes.

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que « *dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus. ».

3. Décisions

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

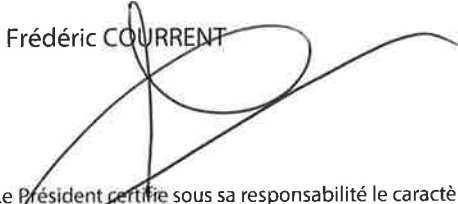
Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4. Annexe

- ✓ Rapport d'Orientation Budgétaire

Le Secrétaire de séance

Frédéric COURRENT



Président de Séance

Remi NICOLAS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.

Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES (16 avenue Feuchères - 30941 NÎMES cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Remi NICOLAS

Président du Centre Social ESCAL






1



2



Le DOB est une étape indispensable et réglementée par le CGCT notamment par ses principes budgétaires.

Cet outil permet ainsi d'assurer une transparence financière certaine - mettre en exergue une réflexion participative autour du budget avec l'ensemble des acteurs - et s'assurer du respect du cadre légal prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Rappel du cadre légal


Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale (article L. 2312-1 du CGCT) dont la vocation est de donner à l'organe délibérant, les informations nécessaires lui permettant d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

L'article 107 de la loi NOTRE (loi n° 2015-991 du 7 août 2015) a complété les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat, en précisant notamment les éléments à prévoir dans le rapport qui doit comporter :

- ✓ Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des charges et des produits, en fonctionnement comme en investissement ;
- ✓ La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement ;
- ✓ Des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget ;
- ✓ L'analyse des ratios budgétaires et de leur évolution, permettant de qualifier le projet de budget présenté et l'évolution de l'équilibre budgétaire dans le temps ;
- ✓ La présentation des effectifs de la structure, de leurs conditions de rémunération, de leur temps de travail, et des évolutions prévues en la matière.

3




Introduction



L'élaboration du budget du *Centre Social ESCAL*, en tant qu'Établissement Public Administratif, soumis à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP), revêt une importance majeure pour son bon fonctionnement et son développement. Il vise à doter le *Centre Social ESCAL* de moyens, tant financiers qu'humains, lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Le budget ne doit pas être un simple document administratif traduisant un équilibre ou encore un simple outil de planification financière, il constitue avant tout un véritable reflet des priorités stratégiques du *Centre Social ESCAL* définies par son Projet Social 2026-2027 et rappelées lors de son Débat d'Orientation Budgétaire.

Ainsi le Budget Primitif du *Centre Social ESCAL* doit être :


-  **Un reflet de sa santé financière** : au travers notamment de sa solidité financière, sa solvabilité, sa capacité d'investissement, la qualité de son service public ;
-  **Un outil d'aide à la prise de décision** : le budget, par sa présentation analytique et fonctionnelle, permet de prioriser les axes stratégiques du Projet Social 2026-2027, et les moyens attribués pour concrétiser les objectifs annoncés ;
-  **Un outil de communication** : un budget clair, structuré et argumenté, afin de renforcer la confiance des partenaires et de garantir la pérennité des services du Centre Social ESCAL en faveur des habitants.

4



5

Monde : la croissance mondiale résiste malgré de multiples chocs



Pour les deux prochaines années, la croissance mondiale est prévue en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3,0 % en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine.

Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé.

En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane).

En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes US.

Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %. La BCE considère qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %.

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen-Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur les droits de douane, la relance allemande et le virage de la défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs à nos attentes.

Sources : Caisse Epargne

6

Zone euro : une croissance en ordre dispersé

Scénario de croissance :

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2% en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1^{er} semestre 2025.

La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.

Inflation :

L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement l'année prochaine à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz.

L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %.

Sources : Caisse Epargne

7

France : l'activité résiste à l'incertitude politique

Croissance : les prévisions anticipent une croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026.

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3^{ème} trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

Inflation : une inflation (IPCH) de 1,0 % est prévue en 2025 et de 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.

L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par :

- ✓ la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,
- ✓ la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

Sources : Caisse Epargne

8

France : budget 2026 (1/2)

La loi de finances pour 2026 a été adoptée début février. Dans un contexte de déficit public élevé, combinant hausse ciblée des recettes et maîtrise des dépenses.

Un objectif central : réduire le déficit

Le budget 2026 vise à ramener le déficit public à 5 % du PIB, contre 5,4 % en 2025. La dette publique continue néanmoins de progresser et dépasse 118 % du PIB. La stratégie repose davantage sur des recettes supplémentaires que sur des coupes franches, à l'exception notable de certains postes hors Défense.

Impôts des particuliers : stabilité pour la majorité

- ✓ Le barème de l'impôt sur le revenu est indexé sur l'inflation, évitant une hausse mécanique pour les ménages.
- ✓ Les APL et les bourses étudiantes sont maintenues.
- ✓ Le repas à 1 € est étendu à l'ensemble des étudiants.
- ✓ Le plafond des dons "Coluche" est doublé, passant de 1 000 € à 2 000 €.
- ✓ Les hauts revenus sont davantage sollicités via la contribution différentielle, garantissant un taux d'imposition minimum de 20 % pour les foyers les plus aisés.

Sources : Concilioexpert

9

France : budget 2026 (2/2)

Entreprises : effort concentré sur les grands groupes

- ✓ La surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises est prolongée en 2026.
- ✓ La baisse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises est annulée, ce qui maintient la pression fiscale sur les entreprises.
- ✓ Les dispositifs patrimoniaux (pacte Dutreil, apport-cession) sont resserrés pour limiter les optimisations.
- ✓ À l'inverse, les jeunes entreprises innovantes (JEI) et certains dispositifs d'investissement sont prolongés.

Dépenses publiques : Défense prioritaire

- ✓ Le budget de l'État atteint environ 501 milliards d'euros.
- ✓ La Défense est la grande gagnante, avec une hausse significative de ses crédits. En parallèle, plusieurs programmes (transition écologique, investissements d'avenir) voient leur progression freinée.

Collectivités locales : contribution à l'effort national

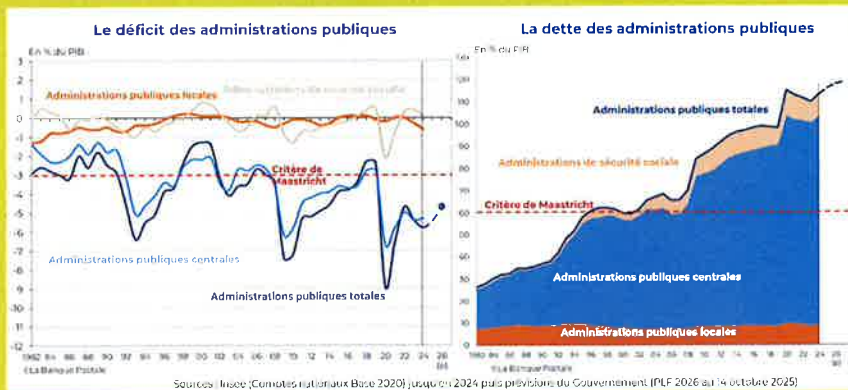
Les collectivités sont mises à contribution, avec :

- ✓ une stabilité des dotations,
- ✓ des mécanismes de prélèvement maintenus,
- ✓ et une plus grande liberté sur la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Sources : Concilioexpert

10

La Dette de structures publiques partenaires



Dans un contexte fortement dégradé de la dette publique, les **COLLECTIVITÉS LOCALES** (en orange) et les **CARDES DE SÉCURITÉ SOCIALE**, dont la CAF (en rosé) « maîtrisent » leurs dettes.

Ils restent les principaux soutiens des Acteurs de l'Animation de la Vie Sociale.

Sources : La Banque Postale

11

GARD



Chef de file de l'Action Sociale, le Conseil Départemental soutient les Centres Sociaux du Gard, dans le cadre de la mise en œuvre de son **Schéma Départemental des Solidarités 2022-2027**, voté en novembre 2022.

L'Assemblée départementale gardoise a voté son budget 2026 le 9 janvier dernier, à hauteur de 1,3 milliard d'euros. Dans un contexte complexe, lié à un effet de ciseaux (les recettes reculent tandis que certaines dépenses imposées augmentent), les élus gardois ont fait le choix de **maintenir l'ensemble de leurs actions au service des habitants du Gard**.

Faire toujours mieux, même avec moins

Face à cette situation, le Conseil Départemental prépare un plan d'économies de 31 M€, tout en réaffirmant son engagement en faveur de l'investissement.

A l'échelle du *Centre Social ESCAL*, cela se traduira certainement par des écrêtements de subventions (insertion, prévention de la perte d'autonomie, politiques jeunesse et d'Animation de la Vie Sociale, ...).

12

CAF du GARD



L'action de la CAF du GARD auprès des familles gardoises, s'inscrit dans le cadre de la COG 2023-2027, au travers de laquelle, les Caf accompagnent dans leur vie quotidienne pour plus de 33 millions de citoyens dont 14 millions d'enfants.

Pour ce faire, elles mobilisent environ 100 milliards d'euros par an pour le paiement des prestations et le soutien au développement de services répondant à leurs besoins : places d'accueil des jeunes enfants, structures pour les jeunes, soutien aux parents, animation de la vie sociale, attention aux personnes en situation de handicap, lutte contre le mal logement, insertion sociale et professionnelle.

A l'échelle départementale, la CAF du GARD réécrit actuellement son Schéma Départemental des Services aux Familles, qui a pour objet d'évaluer l'offre et les besoins territoriaux en matière de services aux familles et de définir à partir de diagnostics des actions départementales. Le Centre Social ESCAL, dont 1/3 des soutiens financiers sont issus de la CAF, se mobilise dans cette démarche.

Lors de la signature de la CTG Garrigues, en cohérence avec la circulaire 2025-238 du 18/12/2025, qui renouvelle le cadre réglementaire lié à l'AVS, la CAF a réaffirmé la dimension Territoriale et Familiale des Centres Sociaux, à l'horizon 2027.

13

Les Communes « Garrigues »



L'animation sociale des territoires est un enjeu majeur des années à venir. Malgré la mise en œuvre depuis bientôt 20 ans des intercommunalités, avec le transfert de compétences et le déploiement de nouveaux services, force est de constater, que l'animation sociale et éducative des territoires, ainsi que la reconnaissance des bassins de vie n'ont pas été prises en compte, ni même intégrées, dans le projet de territoire. Marguerittes joue un rôle d'attractivité pour les habitants sur le territoire GARRIGUES, reconnu par l'ensemble des élus des communes du bassin de vie, comme fédérateur.

Depuis plus de 25 ans, le Centre Social ESCAL a souhaité s'inscrire dans cette logique territoriale, avec une démarche volontariste, non pleinement aboutie. L'outil CENTRE SOCIAL, tel qu'il est défini par la CAF, doit être facilitateur dans cette démarche, et permet de constituer un ancrage dans l'animation du réseau.

A l'issue des échéances électorales 2025, l'enjeu, en lien avec la CTG et la CAF, sera de conforter cette dynamique et de concrétiser sa mise en œuvre.

14

Mairie de Marguerittes



Dans le cadre de son Projet Social Communal, déclinaison du PST de la Convention Territoriale Globale GARRIGUES et de l'Analyse des Besoins Sociaux portée par le CCAS, **la Ville de Marguerittes portent une politique sociale et éducative ambitieuse pour les familles marguerittoises.**

Au même titre que la CCAS, le *Centre Social ESCAL* est un acteur majeur de cette politique volontariste. Il assume principalement la gestion et l'organisation des actions d'Animation de la Vie Sociale et Enfance-Jeunesse, qui relèvent du champ de compétences de la Mairie, conformément au cadre réglementaire de la répartition des missions entre les différentes collectivités locales. Ainsi, **la Ville de Marguerittes est le principal financeur du Centre Social ESCAL** (environ 35 % des ressources).

A l'instar de nombreuses collectivités, **la Ville de Marguerittes est fortement impactée par la dégradation du contexte économique général.** Cela entraîne la mise en place de budgets contraints, se fixant comme priorité :

- ✓ maintenir les actions essentielles, en optimisant leurs coûts ;
- ✓ réaffirmer la priorité aux familles marguerittoises ;
- ✓ rationaliser les coûts par la mutualisation des fonctions supports ;
- ✓ ne plus s'engager sur de nouveaux projets, entraînant un reste à charge pour la collectivité.

15

Mairie de MARGUERITTES

ESCAL

Indicateurs 2025
DOB 2026

16

Une dépendance accrue à la subvention publique



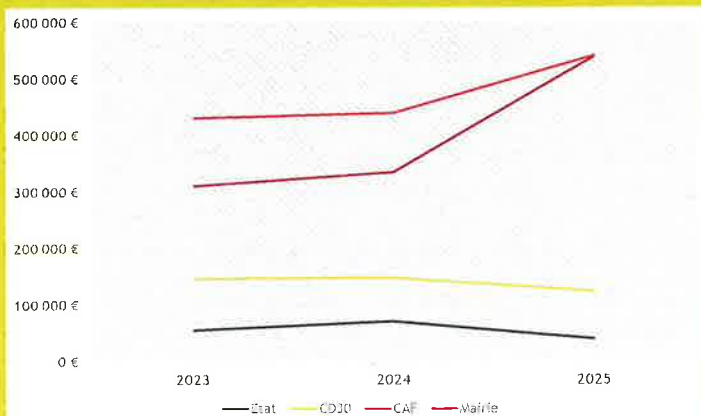
Le plan comptable public entraîne une requalification des aides aux familles et des participations, notamment celles de la CAF, en subventions.

Ainsi, les ressources propres d'activités diminuent fortement, et représentent moins d'un cinquième des ressources du Centre Social ESCAL.

C'est le soutien des financeurs, qui permet de maintenir l'activité, rendant l'établissement fortement dépendant des politiques publiques développées.

17

Des partenaires engagés



Le transfert de la gestion des activités périscolaires a entraîné un accroissement du soutien de la Ville de Marguerittes et de la CAF du GARD, au travers du glissement des subventions.

Ainsi la Ville de Marguerittes et la CAF du Gard représentent à elle deux, les 2/3 des ressources du Centre Social ESCAL.

18

Des charges « contraintes » en augmentation



L'évolution du fonctionnement en 2025, a eu différents impacts sur le modèle économique du *Centre Social ESCAL*, entraînant l'accroissement de charges dites « contraintes » :

- ✓ Intégration de la Gestion des ALP, avec une forte augmentation des charges de personnels, liées à une activité de service principalement ;
- ✓ Prise en charge directement des frais de structures (refacturation par la Ville) ;
- ✓ Évolution des coûts liés au statut : *assurance, assurance statutaire, intérêt bancaire, ...*
- ✓ Maintien des coûts des charges de fonctionnement : *assurances, photocopieurs, maintenance, carburant, ...*

		CR 2023	CR 2024	BP 2025	Données 2025 (non consolidées)	
011 et autres	<i>Frais de fonctionnement directs activités, assurances, déplacement, alimentation, provisions, agios, ...</i>	393 998 €	418 477 €	301 612 €	256 563 €	16 %
011	<i>Frais de fonctionnement portés par la Ville (CV PRADEN)</i>	148 954 €	148 335 €	166 880 €	253 508 €	16 %
011	<i>Frais de fonctionnement portés par la Ville (CV ESCAL)</i>					
011	<i>Frais de fonctionnement portés par la Ville (CV périscolaire)</i>					
012	<i>Charges de Personnel MAD</i>	75 850 €	91 156 €	188 705 €	157 274 €	68 %
012	<i>Charges de Personnel directes</i>	676 323 €	771 126 €	927 503 €	923 335 €	

19

Evolution de la Trésorerie (2025 - Semestre 1)



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Encaissé	133 175 €	52 500 €	80 675 €	102 064 €	120 783 €	184 103 €
Décaissé	72 321 €	75 361 €	75 528 €	115 711 €	102 059 €	95 849 €
<i>Solde du Mois</i>	60 854 €	- 22 861 €	5 347 €	- 13 647 €	18 724 €	88 254 €
SOLDE GENERAL	60 854 €	37 993 €	43 140 €	29 493 €	48 217 €	136 471 €

20

Evolution de la Trésorerie (2025 - Semestre 2)



	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Encaissé	261 208 €	76 559 €	65 188 €	171 484 €	129 668 €	117 558 €
Décaissé	148 579 €	93842 €	90 775 €	315 778 €	81 051 €	132 777 €
Solde du Mois	112 629 €	- 17 283 €	- 25 587 €	- 144 294 €	+ 48 617 €	- 15 219 €
SOLDE GENERAL	249 100 €	231 817 €	206 230 €	61 936 €	110 553 €	95 334 €

21

Ligne de Trésorerie (2025)



Conformément à une décision du Conseil d'Administration du 30 janvier 2025, le Président a la possibilité de contractualiser une ou plusieurs lignes de trésorerie pour un montant maximal de 400 000 €.

Une ligne de **250 000 €** a été ouverte auprès de la Caisse d'Epargne, le 31 janvier 2025, pour la période du 14 février 2025 au 13 février 2026.

- Taux d'intérêt : [Base de calcul : exact/360] EURIBOR 1 SEMAINE1 + marge de 1.17 %

En 2025, deux prélèvements ont été effectués :

- ✓ 24 avril 2025 : 100 000 €
- ✓ 14 mai 2025 : 70 000 €

Le 13 février 2026, un débit d'office de 170 000 € a soldé cette LTI

22

Ligne de Trésorerie (2026)



Conformément à une décision du Conseil d'Administration du 30 janvier 2025, le Président a la possibilité de contractualiser une ou plusieurs lignes de trésorerie pour un montant maximal de 400 000 €.

Une ligne de **400 000 €** a été ouverte auprès de la Caisse d'Epargne pour la période du 12 février 2026 au 11 février 2027.

- Taux d'intérêt : [Base de calcul : exact/360] EURIBOR 1 SEMAINE1 + marge de 1.15 %

En 2026, un prélèvement a été effectué :

✓ 12 février 2026 : 210 000 €

23

Rappel du Tableau des Emplois (filière ANIMATION)



EMPLOI/ POSTE	CADRE D'EMPLOI	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Equivalent ETP	Catégorie hiérarchique (ABC)	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L332-8 du CGFP)	Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Statif vacances	Grade
ANIMATEUR FAMILLE ADULTES SENIORS	Animateur Territorial / Adjoint d'Animation Territorial	35	1	B/C	oui	1			Animateur
ANIMATEUR D'ACTIVITES	Animateur Territorial / Adjoint d'Animation Territorial	35	1	B/C	oui	1			Animateur
ANIMATEUR ENFANCE/JEUNESSE	Animateur Territorial / Adjoint d'Animation Territorial	35	1	B/C	oui	1			Animateur
ANIMATEUR ENFANCE/JEUNESSE	Animateur Territorial / Adjoint d'Animation Territorial	35	1	B/C	oui	1			Animateur
ANIMATEUR ENFANCE/JEUNESSE	Animateur Territorial / Adjoint d'Animation Territorial	35	1	B/C	oui	1			Animateur
AGENT D'ANIMATION	Adjoint d'Animation Territorial	35	1	C	oui		1		
AGENT D'ANIMATION	Adjoint d'Animation Territorial	24,5	0,7	C	oui		1		
AGENT D'ANIMATION	Adjoint d'Animation Territorial	24,5	0,7	C	oui		1		
AGENT D'ANIMATION	Adjoint d'Animation Territorial	26,5	0,75	C	oui		1		
AGENT D'ANIMATION POLYVALENT	Adjoint d'Animation Territorial	17,5	0,5	C	oui	1			Adjoint d'animation
AGENT D'ANIMATION POLYVALENT	Adjoint d'Animation Territorial	19	0,54	C	oui	1			Adjoint d'animation
AGENT D'ANIMATION	Adjoint d'Animation Territorial	24,5	0,7	C	non	1			Adjoint d'animation
AGENT D'ANIMATION	Adjoint d'Animation Territorial	35	1	C	non	1			Adjoint d'animation
			10,89			9	4		

24

**Rappel du
Tableau des
Emplois**
(filiales ADMINISTRATIVE
et TECHNIQUE)

EMPLOI/ POSTE	CADRE D'EMPLOI	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Equivalent ETP	Catégorie hiérarchique (ABC)	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L332-8 du CGFP)	Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Motif vacances	Grade
DIRECTEUR	Attaché Territorial	35	1	A	oui	1			Attaché Principal
DIRECTRICE ADJOINTE	Attaché Territorial / Animateur Territorial	35	1	A/B	oui	1			Attaché
RESPONSABLE PÔLE ENFANCE JEUNESSE	Attaché Territorial / Animateur Territorial	35	1	A/B	oui	1			Attaché
RESPONSABLE PÔLE FAMILLE ADULTES SENIORS	Attaché Territorial / Animateur Territorial	35	1	A/B	oui	1			Attaché
CHARGE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL	Adjoint Administratif	35	1	C	oui	1			Adjoint administratif Principal 2e classe
			5			5	0		

EMPLOI/ POSTE	CADRE D'EMPLOI	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures	Equivalent ETP	Catégorie hiérarchique (ABC)	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L332-8 du CGFP)	Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Motif vacances	Grade
AGENT D'ANIMATION	Adjoint Technique	35	1	C	non	1			Adjoint Technique
			1			1	0		

25

Etat des Emplois 2025 (en agent)

	2023	2024	BP 2025	Réel 2025
Titulaires	/	/	3	3
Titulaires Stagiaires	/	/	0	0
CDI	13	10	9	9
CDD	2	2	4	10
Emplois Aïdés	0	/	0	0
Apprentis	6	4	3	4
CEE	51	63	46	34
Vacataires ALP et ALSH	/	/	14	21
Vacataires ETUDES	/	/	8	10
Personnel MAD Marguerittes	/	/	9	10
TOTAUX	72	79	96	101

26



Etat des Emplois 2025 (en ETP)



	2023	2024	BP 2025	Réel 2025
Titulaires	/	/	2,70	2,70
Titulaires Stagiaires	/	/	0	0
CDI	9,77	10	9	9
CDD	1,65	0,91	2,96	3,14
Emplois Aidés	/	/	/	/
Apprentis	3,38	3,49	0,25	0,58
CEE	2,73 <i>1 000 jours d'animations</i>	2,92 <i>1 081 jours d'animations</i>	2,03 <i>742 journées d'animation</i>	2,03 <i>741 journées d'animation</i>
Vacataires ALP et ALSH	/	/	2,58	2,78
Vacataires ETUDES	/	/	0,24	0,25
Personnel MAD Marguerittes	/	/	nc	3,82
TOTAUX	17,53	17,32	19,76	24,25

27

Evolution des résultats d'exploitation



2023	2024	2025 projeté
- 14 965 €	- 53 595 €	+ 13 930 €

28



29



30



ESCAL

ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN



MARGUERITES

**ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN
MODÈLE PARTICIPATIF,
INNOVANT ET PARTAGÉ**

**ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET
FACILITER LA VIE DES
FAMILLES ET DES
ASSOCIATIONS**

**ENSEMBLE, IMAGINER UN
TERRITOIRE SOLIDAIRE AU
SERVICE DES FAMILLES**

31

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF, INNOVANT ET PARTAGÉ



Construire une gouvernance hybride

- ✓ Décliner le mode de fonctionnement (RI par exemple, ...);
- ✓ Imaginer les collectifs : *CA, Comité de Pilotage, Commissions*, ... adaptés et cohérents ;
 - ✓ Renforcer le lien et les temps d'échanges.

Fédérer et former une équipe d'administrateurs, de bénévoles et d'agents

- ✓ Mettre en place d'un Plan de Formation administrateurs, agents et bénévoles ;
- ✓ Créer des temps spécifiques et communs administrateurs, agents et bénévoles ;
- ✓ Créer l'identité du Centre Social ESCAL (visuel, communication propre, ...).

Renforcer les réseaux de partenariats

- ✓ Inventorier les partenariats et définir les modalités de partenariat ;
 - ✓ Coordonner et animer des réseaux locaux de partenaires ;
 - ✓ Coconstruire et s'inscrire dans les politiques sociales.

32

ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET FACILITER LA VIE DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS



Informer et impliquer les familles et les associations

- ✓ Maintenir et adapter les outils de communication (EIA, site internet, ...) au service des habitants ;
 - ✓ Développer des espaces de prise en compte de la Parole des Habitants et renforcer la démarche proactive d'ALLER VERS ;
- ✓ Consolider le rôle fédérateur du Centre Social ESCAL auprès des associations, notamment dans le cadre de la démarche GUID'ASSO.

Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités

- ✓ Accompagner chacun (enfants, jeunes, adultes, seniors, familles, ...) dans son parcours ;
 - ✓ Développer des projets et actions en complémentarité à l'Ecole ;
- ✓ Valoriser les actions partenariales, notamment en lien avec le CCAS et le CMS.

Faire vivre un accompagnement global et transversal au sein du Centre Social

- ✓ Maintenir le lien humain et andragogique avec chaque famille et associations ;
- ✓ Repenser l'Accueil de la Petite Enfance (03-06 ans), en péri et en extrascolaire ;
 - ✓ Réfléchir et intégrer l'impact de l'IA dans nos démarches et pratiques.

33

ENSEMBLE, IMAGINER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DES FAMILLES



Valoriser l'Animation de la Vie Sociale, dans sa dimension animation globale et référent familles, à l'échelle du bassin de vie Garrigues

- ✓ Réaffirmer et favoriser la reconnaissance des « missions » Centre Social ;
- ✓ Coconstruire une démarche participative à l'échelle du Bassin de Vie, notamment au sein de la Gouvernance ;
 - ✓ Valoriser la mission de « coordination parentalité » de l'animatrice Familles sur le territoire.

Au travers de la PS Jeunes et des actions jeunesse, fédérer une politique jeunesse, à l'échelle du bassin de vie Garrigues

- ✓ Coconstruire un projet JEUNESSE de territoire pour les Adolescents ;
 - ✓ Développer une démarche d'ALLER VERS régulière et constante ;
- ✓ Mobiliser les jeunes, les familles et les acteurs de la Jeunesse, dans le développement des projets.

Développer l'Accueil de Loisirs du Mas Praden, par l'accueil des enfants du bassin de vie Garrigues

- ✓ Coconstruire un projet ENFANCE de territoire pour l'accueil des enfants ;
- ✓ Faire un diagnostic sur les locaux de l'Accueil de Loisirs du Mas Praden et identifier les besoins ;
 - ✓ Imaginer et coconstruire une démarche d'ALLER VERS les familles du bassin de vie.

34

Orientations budgétaires pour les années 2026 - 2027



L'année 2025 aura été l'année de mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement du Centre Social ESCAL, avec des changements majeurs dans la gestion Comptable, la gestion RH et la gestion Administrative, trois missions mutualisées par convention avec la Ville de Marguerittes. De manière globale, **une majorité des actions 2024 a pu être reconduite en 2025**, à l'exception du Séjour Neige, du Séjour Intergénérationnel et du numéro estival de l'ESCAL INFO ASSOCIATIONS. Toutefois, en fin d'exercice, des actions (soirée familles, pot de fin d'année, reprographie, ...) n'ont pu être organisées et-ou maintenues.

Les années 2026 et 2027 devront être les années de la stabilisation et de sa la consolidation de ce nouveau modèle, au travers du déploiement d'un deuxième projet social de transition sur deux ans. Ces deux exercices doivent permettre de :

- ✓ confirmer le modèle économique choisi ;
- ✓ finaliser sa structuration (conventionnement pluriannuel, formalisation de procédures et autres règlements intérieurs, renforcement de la mutualisation, ...) ;
- ✓ envisager son développement (territoire, petite enfance, ...).

35

Objectifs opérationnels pour les années 2026 - 2027



Objectifs	2026	2027
Maintenir l'activité, en lien avec le PS 2026-2027	X	X
Intégrer en charges directes, un maximum d'avantages en nature fournis jusqu'à présent par la Ville (transfert effectif de contrat)	X	X
Affiner l'analytique, avec une gestion par secteurs, afin de rendre autonomes les Equipes	X	X
Intégrer et valoriser la mutualisation des fonctions supports (compta, RH, marchés publics, administration générale, ...)	X	X
Optimiser les moyens, au travers de nouveaux contrats, en lien par exemple avec Nîmes Métropole (téléphonie, informatique, médecine du travail, ...)	X	X
Optimiser les ressources propres, au travers d'une gestion et d'un suivi améliorés des régies	X	X
Prévoir des investissements (BP spécifique)	X	X
Prévoir une méthodologie d'augmentation linéaire des tarifs (logique d'indexation)		X
Intégrer une gestion autonome de la restauration à PRADEN et au CLUB ADOS	test sur les vacances d'Automne 2026	X
Intégrer la prévision de la gestion des ALP maternels		X
Intégrer différents scénarii pour l'animation territoriale GARRIGUES	sur 8 mois sur 12 mois (si financement communes partenaires)	sur l'année (si financement communes partenaires) pas du tout
Consolider les outils de gestion comptables expérimentés en 2025 et renforcer le suivi budgétaire, de manière régulière et partagée	X	X
Etablir un plan de trésorerie	X	X

36

Le BUDGET de FONCTIONNEMENT

Ce deuxième Budget de Fonctionnement du Centre Social ESCAL, devra s'équilibrer :

Au titre des PRODUITS / RECETTES :

- ✓ Adéquation des participations des familles et des grilles tarifaires, en lien avec le reste à charge ;
- ✓ Négociation sur les participations des communes (PS Jeunes, ESCALE des habitants, ALSH, ...)
- ✓ Revalorisation inflationniste de la participation de la Ville de Marguerittes, notamment quant aux ex. Contributions Volontaires ;
- ✓ Mobilisation des autres partenaires, dans le cadre d'appels à projets (MSA, CD30, CAF, CARSAT, Etat, ANCV, ...).

Au titre des CHARGES / DEPENSES :

- ✓ Rigueur et maîtrise dans la gestion des charges courantes du chapitre 011 ;
- ✓ Evolution l'ESCAL INFO (réflexion sur une version numérique), suppression des activités ENFANCE avec un déplacement en autocar, diminution du recours à des prestataires extérieurs de plus de 25 % (entre réelle 2025 et BP 2026) ;
- ✓ Suppression du Séjour de Vacances (pour rappel 12 ados en 2025) ;
- ✓ Prise en compte des évolutions sociales dans le cadre du chapitre 012 ;
- ✓ Réflexion sur le non-renouvellement des CDD, arrivant à leur terme en 2026.

37

Les Charges/Dépenses de Fonctionnement 2026

Catégorie	Pourcentage
Frais de personnels	68%
Frais d'activités	20%
Frais de structure MAIRIE	6%
Frais de structure ESCAL	6%

Les charges les plus représentatives sont les CHARGES de PERSONNEL, elles constituent plus des 2/3 des dépenses. Les Agents sont la force vive du *Centre Social ESCAL* et ils contribuent à la réalisation de notre Projet Social. Leur nombre et qualification sont contraints aux taux d'encadrements et à la sécurité des mineurs accompagnés.

Viennent ensuite les FRAIS STRUCTURELS, portés d'une part par la Ville et d'autre part par l'établissement lui-même. Ceux-ci sont en augmentation, au vu du contexte économique global (inflation, ...).

Tout cela permet de dégager une MARGE de 6 % pour financer les activités proposées par le Centre Social ESCAL, en 2026.

38

Les Recettes/Produits d'ACTIVITES 2026

Sources de Financements	Participations
Périscolaire	96 000 €
ALSH mercredis	35 100 €
ALSH extra	65 310 €
ALSH ados	22 505 €
Séjours de Vacances	-
Séjours Courts	-
Familles	-
Séniors	-
Associations - services	8 200 €
Associations - affiliation	2 275 €
Part. CCAS	3 470 €

Les Participations des familles représentent environ 17 % des produits.

Ceux sont celles des ACM (ALP et ALSH) qui sont les plus importantes. Elles n'ont pas été revues depuis de nombreuses années, afin de faciliter l'accès aux espaces éducatifs pour le plus grand nombre.

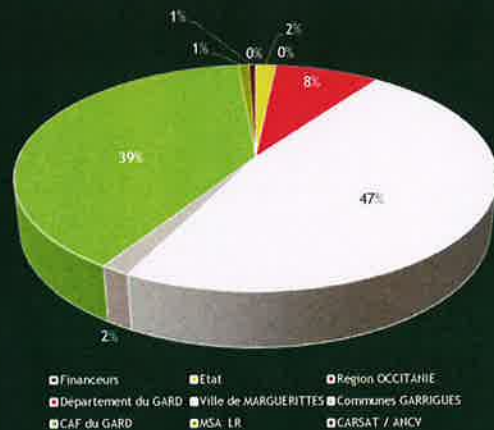
Une réflexion sur leur évolution est à envisager, conjuguant une accessibilité sociale aux actions proposées et une indexation sur le coût de la vie.

39


Les SUBVENTIONS 2026

Partenaires	Subventions
Etat	21 354 €
Région OCCITANIE	-
Département du GARD	106 000 €
Ville de MARGUERITTES	600 810 €
Communes GARRIGUES	21 201 €
CAF du GARD	499 189 €
MSA LR	11 486 €
CARSAT / ANCV	6 300 €

Les subventions représentent 80 % des ressources du Centre Social ESCAL.



40



Le BUDGET d' INVESTISSEMENT

Ce premier Budget d'Investissement du Centre Social ESCAL, devra s'équilibrer :

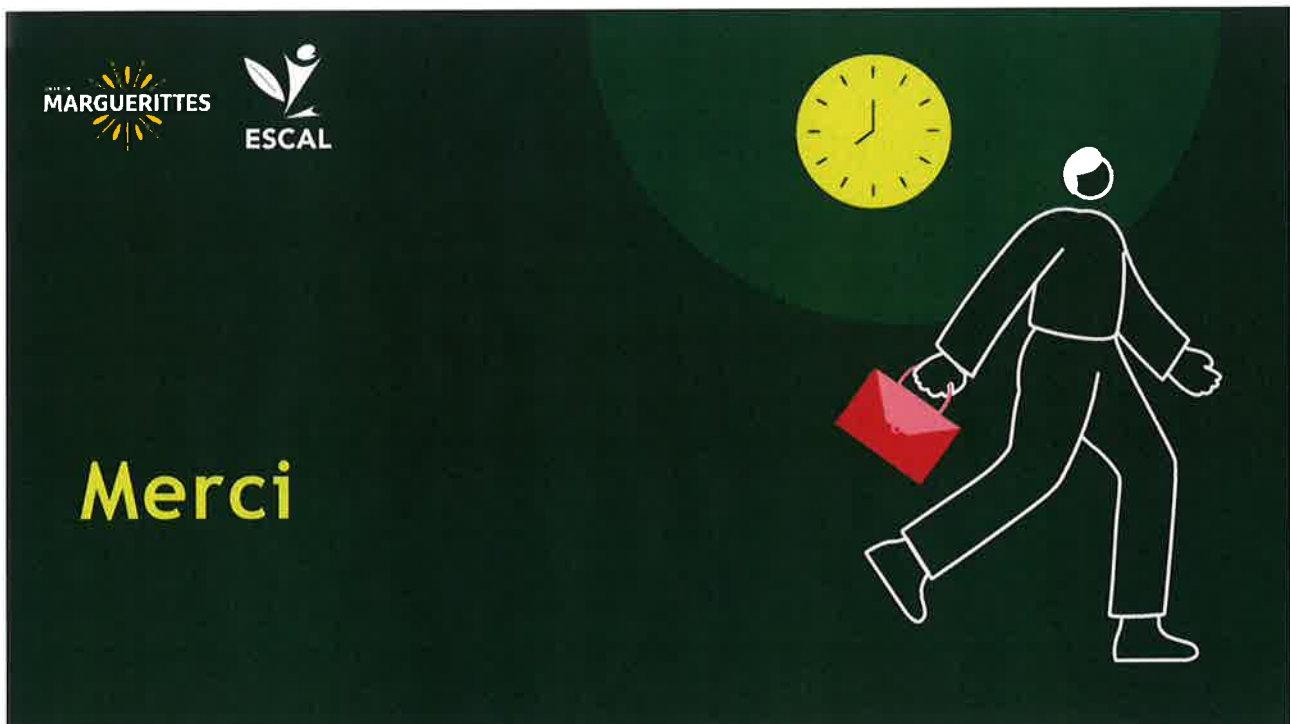
Au titre des PRODUITS / RECETTES :

- ✓ Mobilisation de l'autofinancement, générée par un la reprise de l'excédent de fonctionnement 2025 ;
- ✓ Mobilisation de subventions d'investissement (CAF, Ville de Marguerittes, ...) ;
- ✓ Emprunts.

Au titre des CHARGES / DEPENSES :

- ✓ Renouvellement courant des équipements : ordinateurs, vidéoprojecteur, ...
- ✓ Réflexion sur les équipements de camping : marabout, ...
- ✓ Engagement dans le cadre des mobilités douces : vélo-bus ;
- ✓ Renouvellement des outils de communication, en lien avec la nouvelle charte graphiques : oriflammes, panneaux, ...

41



MARGUERITTES **ESCAL**

Merci

42